



Durée	Effectif	Prérequis	Tarifs	Modalités pédagogiques
14 h *	4 à 10 personnes	Aucun	A partir de 240€/pers Intra : Sur devis	Présentiel

* Les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation. Cette durée est à définir avec le référent pédagogique.

Objectifs de la formation

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Devenir acteur de la prévention au sein de son entreprise

Public

Tout personne volontaire pour exercer la fonction de SST au sein de son entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Formateur titulaire d'un certificat de formateur SST ou de formateur de formateur SST et maintenu à niveau selon les recommandations de l'INRS concernant les formateurs SST.

Exposés pédagogiques, études de cas, mises en situation. Pédagogie active et pratique, basée sur la réalisation concrète des gestes. Des mises en situation et scénarios adaptées à votre activité dans la mesure du possible.

Mannequins et DAE de formation, matériel pour la réalisation de cas pratiques, diaporama, vidéos et témoignages.

Méthode d'évaluation

Evaluation formative & Epreuves certificatives conformes au document de référence de l'INRS.

La présence du stagiaire à la totalité de la formation est nécessaire pour la validation de la formation.

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

- Certificat SST délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux évaluations certificatives des compétences SST

Le certificat SST a une durée de validité de 24 mois. Il est nécessaire de suivre la formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences) pour prolonger la validité du certificat.

- Attestation de fin de formation
- Aide-mémoire SST de l'INRS

Références réglementaires

Articles R4224-16 du code du travail, documents de référence en vigueur de l'INRS

Modalités et délais d'accès

Inscription par retour du questionnaire de positionnement au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Contactez-nous !



Formation en Intra-entreprise (chez vous à la date de votre choix)



Votre référent pédagogique et handicap : Gaëlle WINNEBROOT, formatrice en prévention des risques professionnels - 06 60 91 81 44 – gaelle.winnebroot@gwfformations.com

Du Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 – réponse sous 48h

ACCESSIBILITE

Vous êtes en situation de handicap ? Pour toutes demandes spécifiques, merci de prendre contact avec le référent handicap de l'organisme GWFF afin que nous puissions nous adapter au mieux à votre situation





Programme détaillé

Être acteur de la prévention dans son entreprise – 3 h

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
2. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
 - 2.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer son importance dans son entreprise
 - 2.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
3. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - 3.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - 3.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
4. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - 4.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - 4.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - 4.3. Proposer, si possible, des pistes d'améliorations

Protéger, examiner, alerter, secourir – 10 h

1. Protéger de façon adaptée
 - 1.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - 1.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourrait y être exposées
 - 1.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
2. Examiner la victime
 - 2.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - 2.2. Reconnaître les autres signes affectants la victime
 - 2.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
3. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - 3.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
 - 3.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 3.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
4. Secourir la victime de manière appropriée
 - 4.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - 4.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques (la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint d'un malaise, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas)
 - 4.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Evaluation certificative – 1 h

Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'AT simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité de SST, et ses compétences en matière de prévention.